



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la mer
et du littoral de Corse**

**Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**

Ajaccio le 11 mars 2022,

CONSTAT D’AFFICHAGE

Objet : Affichage d’avis d’enquête publique – projet de concession d’utilisation du domaine public maritime en dehors des ports établi entre l’État et la CCI de Corse pour la mise en place et l’exploitation de 4 coffres d’amarrage éco-conçus dédiés aux navires de grande plaisance dans le Golfe d’Ajaccio.

Réf. : Arrêté n°2A-2022-02-22-00002 du 22 février 2022

PJ: 2 photographies en annexe

Réf interne : CL-2022-02

Je soussignée, Camille LAHOUE, Technicienne Supérieur du Développement Durable, en poste à l’unité du Domaine Public Maritime de la DDTM 2A, assermentée et porteuse de la commission n° 2A 2021SML02, me suis rendue le 11 mars 2022 sur commune d’Ajaccio sur les plages du Lazaret et de Saint-François.

Je constate l’affichage, au grand public et aux riverains, de l’avis d’enquête publique relative au projet de concession d’utilisation du domaine public maritime en dehors des ports établi entre l’État et la CCI de Corse pour la mise en place et l’exploitation de 4 coffres d’amarrage éco-conçus dédiés aux navires de grande plaisance dans le Golfe d’Ajaccio.

- Deux panneaux d’avis d’enquête publique ont été positionnés aux deux entrées principales de la plage du Lazaret : le premier est situé sur le bord de l’accès « routier » descendant à la plage, le second est situé au niveau des escaliers, proche des garages à vélos (cf. photographies n° 1 et 2 en annexe) ;
- Un panneau d’avis d’enquête publique a été positionné sur la plage de Saint-François, au niveau des escaliers, seul accès à cette plage (cf. photographies n° 3 et 4 en annexe).

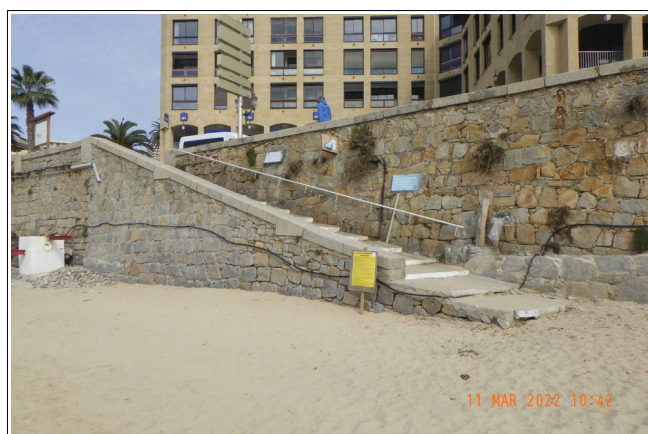
La TSPDD
Camille LAHOUE

ANNEXE
Constat n° CL-2022-02

Photographies n°1 et n°2 – Plage du Lazaret



Photographies n°3 et n°4 – Plage de Saint-François



La TSPDD
Camille LAHOUE